

En avant la musique, entrez dans la danse, à vos pinceaux !

30 ANS

ça se fête !!!

Rien qu'à l'évocation du mot "école", on imagine bien souvent à tort, un endroit fermé où la pratique des arts exercés est aussi rigide que difficile à suivre. Pour se convaincre de la réalité, il suffit de pénétrer dans l'univers de cette école pour se rendre compte que l'école de musique, d'art chorégraphique et d'arts plastiques est un lieu où la pédagogie est liée au plaisir. Aujourd'hui l'école de musique a 30 ans, les notions de partage et de plaisir sont primordiales pour les professeurs et leurs élèves. *Rencontre* vous invite à découvrir les trois départements de ce lieu artistique important pour la commune. Alors en avant la musique et entrez dans la danse et à vos pinceaux !

La pratique instrumentale, vocale, les pratiques collectives et la formation musicale

L'école de musique, d'art chorégraphique et d'arts plastiques est un établissement spécialisé d'enseignement artistique agréé par l'État. Les élèves y suivent un cursus musical apte à les guider vers une pratique amateur de qualité ou vers une orientation pré-professionnelle.

LES COURS DE MUSIQUE SONT OUVERTS à tous, enfants, adolescents et adultes. L'école de musique propose des cursus qui se décomposent selon quatre grands axes : formation musicale, pratique instrumentale,

de l'ambition du projet du secteur musique de l'école : transmettre la dimension globale de l'apprentissage musical afin de développer l'écoute individuelle et collective, la culture et la curiosité musicale, la technique instrumentale tout autant que la lecture et l'écriture, les processus de création et d'improvisation.

Le Conservatoire en chiffres

En 2008, l'école de musique c'est : 722 élèves, 31 professeurs, 369 heures de cours hebdomadaires, 2 secrétaires, 1 costumière, 1 gardien, 1 directeur.

vocale et collective. Les cours sont tous encadrés par des professeurs qualifiés et engagés dans la vie artistique, désireux d'éveiller la curiosité pour la pratique musicale, artistique et culturelle. Les parcours musicaux proposés sont le reflet

Le suivi et la qualité des apprentissages

L'équipe pédagogique se charge d'évaluer régulièrement la progression de l'élève, afin de le guider au mieux dans son projet musical. Chaque fin de cycle fait l'objet d'une évaluation précise, sur l'ensemble des acquis et de l'évolution de l'élève. Des auditions ont lieu tous les mois pour présenter aux parents la progression de leur enfant.

BRUNO GINER DIRECTEUR DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE, D'ART CHORÉGRAPHIQUE ET D'ARTS PLASTIQUES.



Comment avez-vous choisi la musique comme métier ?

Issu d'une famille d'artistes, peintres en l'occurrence, j'ai commencé la musique à cinq ans (je n'étais pas très doué pour le dessin). Je suis entré assez rapidement au CNR de Toulouse et j'ai eu la chance de pouvoir bénéficier des premières classes CHAM (Classes à Horaire Aménagé Musique). Dix ans plus tard, après un parcours très « classique » qui commençait à m'ennuyer un peu, je découvre le rock et la musique contemporaine. Pour autant, les différents styles ne s'excluent pas les uns les autres et je réalise que le champ musical est tellement vaste qu'il peut largement occuper une vie entière. A dix-sept ans, juste avant mes premiers Prix de conservatoire, je décide que la musique sera mon futur métier.

Quel est votre rôle au Conservatoire ?

En plus de la gestion administrative et budgétaire, mon rôle consiste à impulser divers projets artistiques, fédérer une équipe de 31 enseignants, maintenir un bon niveau général, favoriser les échanges et les transversalités entre les diverses disciplines. De plus, je participe activement aux différents projets intercommunaux en liaison avec le réseau des musiques de la Ville Nouvelle de Sénart.

Jouez-vous d'un instrument et lequel ?

J'ai bénéficié d'une formation instrumentale complète en tant que guitariste. Par ailleurs, en deuxième instrument j'ai travaillé la percussion pendant quelques années. Ayant fait des études supérieures de composition, j'ai choisi à un moment donné (il y a plus de 20 ans) de me consacrer quasi exclusivement à l'écriture et à la création musicale. Ainsi, je ne joue que très occasionnellement d'un instrument.

Dans quel cadre de votre fonction pratiquez-vous encore la musique ?

En réalité, à tous moments. Dès qu'il s'agit de discuter d'une oeuvre, d'un programme d'audition, d'un projet artistique, d'écouter et de conseiller un élève, voire d'accompagner une chorale au piano.

Comment voyez-vous l'avenir de la musique à Combs-la-Ville ?

La pratique musicale s'est bien développée à Combs-la-Ville grâce à une équipe de professeurs motivée et dynamique et j'espère que cela va continuer ainsi encore de longues années. Divers partenariats, entre autre avec la scène nationale, se tissent au fil du temps et s'avèrent très fructueux. De plus, le conservatoire va s'inscrire petit à petit dans une dynamique de création contemporaine (sans se désengager du répertoire patrimonial), ce qui devrait contribuer à renforcer son identité au sein du territoire.

Dossier

Les disciplines musicales enseignées.

Plusieurs disciplines sont enseignées à l'école de musique et comme pour la danse ou les arts plastiques il existe un cycle d'éveil. Dès 4 ans, l'éveil musical

Intercommunalité

Depuis plusieurs années, l'École de musique fait partie du Réseau des Ecoles de musique de Sénart qui impulse un certain nombre d'actions pédagogiques et artistiques comme l'Orchestre des Musiciens de Sénart, le Piano dans tous ses états ou la création musicale en direction des publics scolaires...

constitue une première approche sonore et musicale pour le jeune enfant. Jeux vocaux, chansons, découverte des grandes familles d'instruments permettent de mettre en évidence les liens entre le son, la musique, l'imaginaire et le jeu.

La plupart des instruments sont enseignés à l'école de musique notamment les instruments usuels comme : piano, guitare, violon, violoncelle, flûte traversière, flûte à bec, clarinette, saxophone, trompette, batterie et percussions Mais l'école de musique a la chance de proposer également l'enseignement de certains instruments plus rares : alto, hautbois, clarinette basse, cor anglais, cor, basson, cornet, tuba, orgue. Élément essentiel du parcours musical et complément indispensable de l'apprentissage instrumental, les cours de pratiques collectives proposent différentes esthétiques musicales. Ils permettent aux participants, enfants, adolescents et adultes, de développer leur sensibilité, d'affiner leurs capacités d'écoute et d'approfondir leur technique instrumentale. Ils sont ouverts à tous, selon le parcours, l'expérience et les envies de chacun, et sont placés sous la responsabilité d'un professeur qui en assume la direction artistique. Les orchestres du premier cycle, du second cycle, l'orchestre intercommunal des Jeunes Musiciens de Sénart, du troisième cycle et amateurs les Musiciens de Sénart, l'orchestre d'harmonie, la musique de chambre, les ensembles instrumentaux constituent la richesse des pratiques d'ensemble. Les pratiques théoriques comportent la formation musicale (lecture, rythme, chant, théorie musicale), le solfège pour une pratique plus cognitive de la musique, la culture musicale pour une connaissance approfondie de l'histoire de la musique, les

cours de préparation à l'option musique au baccalauréat et l'atelier MAO (musique assistée par ordinateur). Les pratiques vocales comprennent le chant lyrique, l'ensemble vocal destiné à des chanteurs ou amateurs de bon niveau, la chorale pour aborder un répertoire riche et varié.

30 ans ça se fête !

Du 7 mai au 16 juin, pour fêter ses 30 ans, l'école de musique organise des concerts à l'église Saint-Vincent, au Château de la Fresnaye, à la salle André Malraux et à la Coupole. Une exposition

intitulée *L'école de musique a 30 ans* se tiendra au Château de la Fresnaye du 7 mai au 1^{er} juin. À cette occasion un certain nombre de travaux réalisés par la section arts plastiques, en rapport avec les thématiques musicales et chorégraphiques, seront exposés en plus des instruments rares et étranges. Des programmes complets sont à la disposition du public ou téléchargeables sur le site Internet de la commune.

Rens. : 01 64 88 77 00 ou sur www.combs-la-ville.fr



RENCONTRE AVEC JEAN- LOUIS GAUCH

PROFESSEUR DE CLARINETTE ET MUSICIEN PROFESSIONNEL



Quel est votre parcours ?

J'ai commencé la musique à l'âge de 15 ans au conservatoire de Vigneux, donc relativement tard. C'est la flûte à bec, alors enseignée, au collège qui a été pour moi une vraie révélation. J'en ai joué 2 ans au collège. J'ai demandé à mes parents de m'acheter une clarinette, mais pour tout avouer je ne sais pas pourquoi j'ai choisi cet instrument. J'étais très motivé, je passais mon temps à jouer au grand désespoir de mes parents qui n'étaient pas musiciens. J'ai intégré le conservatoire de Villeneuve le Roi en 1974 j'y ai fait la connaissance de Monsieur Lafarge (ndlr : directeur de l'école de musique de Combs-la-Ville durant 25 ans) et d'Eric Fischer. Il y avait une dynamique extraordinaire dans ce lieu. Puis, je suis parti à l'École Normale de Musique de Paris où j'ai obtenu ma licence d'enseignement. J'ai donné des cours très tôt, à 19 ans, en tant qu'assistant de mon professeur. J'ai enseigné à l'école de musique de Combs-la-Ville dès 1981. Au début, j'effectuais des remplacements puis très vite je suis devenu professeur à temps complet. J'avais la classe de clarinette, de saxophone et de flûte à bec. En 1983, j'avais la charge de l'orchestre, plus connu aujourd'hui sous le nom d'orchestre des musiciens de Sénart dirigé par Eric Fischer. Je dirige toujours les deux ensembles de clarinettes de l'école de musique. Je veux souligner l'importance des pratiques collectives, elles sont la clé de l'avenir de l'enseignement d'un instrument mais aussi un lieu d'apprentissage privilégié.

Qu'est-ce qui vous a donné envie d'être professeur de clarinette ?

Les qualités pédagogiques mais aussi humaines des différents professeurs que j'ai rencontré m'ont incitées à vouloir transmettre les connaissances qu'ils m'avaient apportées. Je souhaite pouvoir développer chez les élèves le même plaisir que j'ai pu éprouver en suivant leurs cours. C'est pourquoi je m'efforce d'avoir un enseignement sur mesure, en respectant le rythme d'acquisition de chacun.

En dehors de l'école de musique, quels sont les projets dans lesquels vous êtes impliqué aujourd'hui ?

En dehors du conservatoire, je fais beaucoup de musique de chambre. Je suis spécialisé dans les instruments anciens. Je joue en tant que musicien professionnel dans une formation qui porte le nom de Trio Di Bassetto. Il n'y a que deux formations au monde comme celle-ci. On y joue de la clarinette, du chalumeau et du cor de basset. Ce trio existe depuis 20 ans, une maison de disque K 617 qui se trouve à Sarrebourg (Vosges) produit les disques. Un concert autour des oeuvres de Mozart et la musique de verres aura lieu en janvier 2009. Avec les autres musiciens de la formation nous participons notamment au festival international de musique ancienne de Sarrebourg.

Quels sont les CD que vous écoutez le plus souvent ?

Je suis très ouvert. J'écoute beaucoup de jazz. J'ai des influences musicales multiples, toutes les musiques du monde. Il y a très peu de genres musicaux que je ne supporte pas.

Un peu d'histoire...

Voici quelques repères dans le temps de la vie d'une école de musique ...

- > **Le 1^{er} octobre 1978** : création du conservatoire de Combs-la-Ville (Association loi 1901) sous la direction de Louis Lafarge (pianiste, élève de Nadia Boulanger). Les disciplines enseignées étaient le solfège, piano, guitare, violon, flûte traversière, flûte à bec, clarinette. Il y avait 281 élèves pour 47 heures de cours hebdomadaires.
- > **1979-1980** : ouverture des classes de danse, trompette, saxophone et percussions
- > **1980-1981** : ouverture des classes d'orchestre et de musique d'ensemble
- > **1981-1982** : ouverture des classes de violoncelle et d'orgue
- > **Le 1^{er} janvier 1982** : le conservatoire devient municipal, on y enseigne 152 heures hebdomadaires, il y a 6 salles de cours, une salle de danse et trois bureaux
- > **Le 10 septembre 1982** : le conservatoire reçoit l'agrément du Ministère de la Culture. Création de la chorale. 455 élèves, 18 disciplines enseignées, 15 professeurs, 1 directeur, 1 secrétaire
- > **En septembre 1983** : conformément aux textes ministériels, le solfège se transforme en « Formation musicale »
- > **1988-1989** : ouverture de la classe de chant
- > **1989-1990** : installation de l'École de musique et de danse dans les nouveaux locaux de La Coupole
- > **1991-1992** : intégration des Arts plastiques au sein de l'École qui devient ainsi : École municipale de musique, d'art chorégraphique et d'arts plastiques
- > **1995-1997** : ouverture d'une classe de danse jazz et intégration de l'Harmonie fanfare municipale au sein du conservatoire. Recrutement d'une costumière chargée de confectionner des costumes des galas de danse
- > **2003** : départ en retraite de Louis Lafarge et arrivée d'un nouveau directeur.
- > **2003-2006** : interventions musicales en direction des crèches, création de la chorale des seniors. Ouverture d'un atelier M.A.O (Musique assistée par ordinateur) et de la classe d'alto.
- > **2006-2007** : ouverture d'une classe de basson, de flûte à bec, de tuba et de culture musicale

Arts plastiques, des cours et des couleurs...

L'école d'arts plastiques est ouverte à toute personne - enfants, adolescents, travailleurs, retraités - désireuse de s'initier ou de s'exercer aux arts plastiques. L'école reçoit aussi bien des niveaux débutants que les confirmés ainsi que des artistes et des amateurs. Par ailleurs, l'école propose une aide à la constitution des dossiers artistiques et une préparation aux concours des écoles d'art.

L'ÉCOLE MUNICIPALE D'ARTS PLASTIQUES, est un lieu d'initiation et d'éveil aux arts plastiques pour les enfants dès leur plus jeune âge (à partir de 6 ans). L'enfant découvre des formes, des couleurs et des matières autour d'une pédagogie de l'imaginaire. Peu à peu, il apprend à dessiner, à peindre avec ses doigts, la plume, le pinceau... Elle est aussi un lieu de sensibilisation et de formation ouvert à tous, jeunes et adultes, où l'on peut se perfectionner dans une ou plusieurs disciplines de son choix. Le cycle adolescent permet l'apprentissage des moyens techniques et la libération de l'imaginaire. Ce sont les deux axes principaux qui permettront à chaque adolescent d'acquérir les bases du travail plastique.

Outre les activités de ses ateliers, l'école

prépare aux concours d'entrée des écoles d'arts ainsi qu'à l'option arts plastiques aux baccalauréats. Chaque étudiant doit réaliser durant l'année un carnet de "voyage imaginaire" permettant à chacun de développer les thèmes qui correspondent à sa personnalité. Le cycle adulte permet quant à lui, selon les motivations ou les niveaux, de trouver des réponses techniques et esthétiques adaptées à leurs attentes. Des cours avec un modèle vivant sont proposés plusieurs fois dans l'année. L'École d'arts plastiques est enfin, un lieu de création et de pratique, où un enseignant - Christian Perrais - aide les élèves à trouver leur forme et leur moyen d'expression personnelle dans la convivialité et l'échange.

RENCONTRE AVEC ARTHUR, 8 ANS, ÉLÈVE DE L'ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES



Arthur suit les cours d'arts plastiques de Christian Perrais.

Pourquoi as-tu décidé de t'inscrire à l'école d'arts plastiques ?

Mon père a été dessinateur et comme il dessine très bien, je voudrais être meilleur que lui. J'en suis à ma troisième année de cours et je ne dessine pas encore aussi bien, mais j'ai envie de continuer pour le dépasser.

Quelle technique de dessin préfères-tu ?

Je préfère le dessin (crayon ou fusain) à la peinture. J'aime moins les pinceaux parce que j'ai encore un peu de mal à faire correctement les contours. J'aime bien aussi les collages, mais ce que je préfère ce sont les BD.

Quel est ton plus beau dessin ?

C'est celui que je suis en train de faire en ce moment, une BD qui raconte l'histoire d'un chevalier qui affronte des ennemis. J'ai bientôt fini et je suis en train d'écrire les bulles du texte.

Je crois savoir que tu ne fais pas que du dessin ?

Oui, je fais aussi du cor, de la formation musicale et de la danse classique.

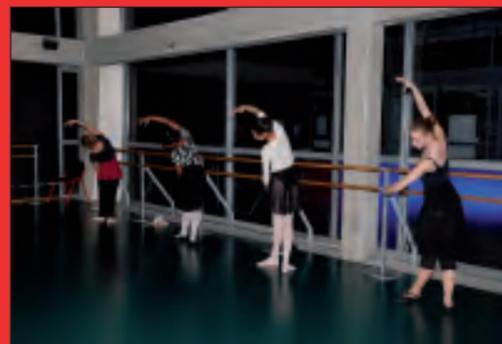
En avant la musique, entrez dans la danse, à vos pinceaux !

Danse classique, contemporaine et jazz

Trois disciplines chorégraphiques distinctes mais complémentaires sont enseignées au sein de l'école, en direction des enfants, des adolescents et des adultes.

AUCUNE SÉLECTION N'EST EFFECTUÉE à l'entrée des classes de danse. Ouvertes à tous à partir de 4 ans, le cycle d'éveil et d'initiation à la danse permet la prise de conscience du corps, du mouvement et du rythme, l'exploration de l'espace et la mise en situation chorégraphique. Vers 6-7 ans, les classes de danse s'organisent selon le niveau des élèves. La rigueur et la régularité restent la clef maîtresse pour accéder au plaisir de danser. Et la motivation constitue la plus grande des qualités pour y parvenir. Les classes de danse sont accompagnées d'ateliers chorégraphiques, qui permettent de mettre en pratique la technique apprise en cours et de favoriser la

création et l'improvisation entre élèves. Chaque année, tous les élèves danseurs ont la possibilité de participer à des spectacles chorégraphiques ou musicaux qui mettent en valeur ce dont ils sont capables... L'école de danse est constituée d'une équipe de trois professeurs : Mirjana Kostic pour la danse classique, Sergio Velazquez pour la danse classique et contemporaine, Caroline Somme pour la danse jazz. L'enseignement est fondé sur une pédagogie progressive. L'école dispose en outre de deux salles de danse. 171 élèves y sont inscrits. Suivant le cursus d'études de danse, la durée des cours varie de 45 minutes par semaine pour la classe



d'éveil à deux fois 1h30 par semaine pour les différents enseignements (classique, contemporain et jazz) ainsi que pour le perfectionnement.



RENCONTRE AVEC AMANDINE, 21 ANS DANSEUSE

Depuis combien de temps pratiques-tu la danse ?

Je pratique la danse depuis l'âge de 6 ans, j'en ai aujourd'hui 21 ans. Avant de découvrir le modern jazz, j'ai débuté par la danse classique. Celle-ci m'a appris toutes les bases de la danse, le jazz quant à lui m'a aidé à développer mon sens du rythme. Je danse 4h30 par semaine, 3 heures de danse classique et 1h30 de modern jazz.

Que représente la danse pour toi ?

La danse permet véritablement de s'exprimer corporellement, à l'aide de l'espace, du temps, de la dynamique du mouvement mais aussi de l'imaginaire. Même si je reste très attachée à la danse classique qui mêle rigueur et discipline, le jazz est pour moi source de plaisir, de récompense en quelque sorte. De toutes les façons, après un cours de danse, je me sens vraiment bien ! Dans mes cours il y a beaucoup de dynamisme, de bonne humeur et ça c'est très bénéfique. Les spectacles de fin d'année sont des expériences intéressantes notamment pour le plaisir de la danse. La danse c'est une raison d'être. On doit aussi beaucoup à nos professeurs.

La danse t'a donné le goût de la rigueur mais surtout du plaisir à danser, tu envisages d'en faire ton métier ?

Non, la danse est très présente dans ma vie, mais j'ai choisi d'en faire un loisir, je suis actuellement en première année de master de physiques à Paris 7. Pratiquer la danse m'a ouvert l'esprit et m'a fait découvrir de nouvelles choses. L'équilibre aussi qu'elle apporte me permet de poursuivre la voie que j'ai choisie.

Comment s'inscrire ?

Les cours commencent mi-septembre et se terminent fin juin. Ils suivent le calendrier des vacances scolaires.

Les inscriptions se déroulent pendant les deux premières semaines de septembre. La priorité étant donnée aux anciens élèves, il est fortement conseillé de se préinscrire sur les listes d'attente tout au long de l'année.

Les réinscriptions se déroulent au mois de juin.

Pour les familles résidant à Combs-la-Ville, le montant des frais de scolarité varie selon le quotient familial (à établir en mairie). Par ailleurs, il existe un tarif forfaitaire fixe pour les habitants de la Ville nouvelle et pour les usagers non sénartais. Dans le cadre de la politique de développement des instruments dits rares, un tarif préférentiel est appliqué aux sénartais non Combs-la-Villais.

Ecole de musique, d'art chorégraphique et d'arts plastiques - BP 112- 77 385 Combs-la-Ville

Tél. : 01 64 88 77 00

www.comb-la-ville.fr

Ouverture au public du secrétariat : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h. Le mercredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 12h.